

Questions écrites :

1. Nucléaire

Aujourd'hui, la politique nucléaire française est faite de bric et de broc : sauvetage par EDF d'AREVA , après ses erreurs stratégiques et une certaine perte de son savoir-faire, efforts, laborieux et générateurs de surcoûts significatifs, pour surmonter les difficultés de construction des 2 EPR en Finlande et en France, collaboration avec des entreprises chinoises, maintenance envisagée des réacteurs français dans un programme de grand carénage, choix, douteux et à risques inconsidérés, de développer les nouveaux investissements en Grande Bretagne à Hinkley Point, incapacité à déterminer quel doit être l'EPR du futur, ... Une politique de bric et de broc dont le financement évolue, au fil des vents contraires, à coups de milliards d'euros !

Aujourd'hui, la politique nucléaire française est soumise aux aléas de la plus pure tactique politicienne et, il faut bien le reconnaître, de l'incompétence de ceux qui nous gouvernent. Comment ne pas juger inadmissible cette politique qui inscrit dans la loi une réduction de la part du nucléaire en 2025 sans vérifier au moyen d'une PPE que cette réduction est possible ! Ceci uniquement pour le bon plaisir d'alliés politiques écolos –Verts. Comment juger cet aveuglement idéologique et cette incompétence politique qui rend impossible l'articulation entre développement des ENR et programmation nucléaire. De plus, malgré les coups de gueule d'un ministre, les investissements d'Hinkley Point paraissent devoir être abandonnés, compte tenu des risques exorbitants qu'ils présentent. Comme le demandent, du reste, le CE d'EDF, les syndicats, ... et tous les gens bien sensés.

Question 1 : EDF serait-elle prête à considérer qu'il est urgent d'inscrire la programmation nucléaire d'EDF dans le moyen – long terme :

- en opérant un programme de maintenance des réacteurs français au moyen d'un grand carénage,
- en abandonnant le projet d'Hinkley Point,
- en envisageant, à la place, de finaliser les études puis de développer, en France, l'EPR du futur.

2. RTE

Il faut en revenir aux fondamentaux en ce qui concerne le RTE. La fonction de gestion du réseau de transport est essentielle pour assurer la sécurité de l'alimentation en électricité en France, et plus largement sur la plaque continentale européenne.

Questions 2 : EDF considère-t-elle que la gestion du réseau de transport doit être vue uniquement comme une fonction d'intérêt général qui relève seulement du service public, et que, de ce fait, elle ne saurait être vue comme un actif financier pourvoyeuse de profits à des opérateurs financiers, fussent-ils publics ? Si oui, pourquoi alors envisager une privatisation du RTE ?

3. Concessions hydrauliques

Avril 2016 : les 70 ans d'EDF ! Souvenons-nous, à cette occasion, que des grands programmes d'investissements sont venus assurer le développement d'un service public de très grande qualité en France : le programme hydraulique d'abord, le programme « 600 MW » ensuite, le programme nucléaire enfin. Ces programmes ont été financés par la collectivité nationale, dans le souci de l'intérêt général.

La Commission européenne a déclenché de grandes manœuvres autour de la mise en concurrence des concessions hydrauliques. Des opérateurs, français, européens, voire suisses, sont déjà à l'affût pour capter, tout ou partie, de la rente hydraulique française pour leur propre profit.

Question 3 : Quelle est la position d'EDF sur cette mise en concurrence des concessions hydrauliques ?